

**Délibération N° 2020-42**

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 18 septembre 2020,  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts modifiés de l'Université Lyon 2, adoptés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ; modifiés ;
- Vu** les avis de la CFVU rendus lors des séances des 23 juillet et 17 septembre 2020,

**Prend la délibération suivante :**

**OBJET : Examen des avis de la CFVU des 23 juillet et 17 septembre 2020**

**I/ Avis de la CFVU du 23 juillet 2020**

- 1/ Campagne d'admission E-candidat (4<sup>ème</sup> vague UFR SEG)**  
L'UFR SEG a souhaité prolonger la campagne d'admission pour la LP « Conseiller clientèle en alternance » en ouvrant une dernière vague d'admission du 7 au 9 juillet 2020.
- 2/ Tarif inscription CLES 2020/2021**  
Cas particuliers des étudiants inscrits en M1 dans l'établissement en 2020/2021 et qui n'ont pas pu bénéficier de la gratuité en mars 2020 à la suite de la crise sanitaire liée à la Covid-19 (en tant qu'étudiant de L3) : certification gratuite cette année. Exceptée cette mesure particulière, les tarifs restent identiques à ceux appliqués en 2019-2020.

La campagne d'admission E-candidat (4<sup>ème</sup> vague UFR SEG) et le tarif CLES 2020/2021 sont approuvés à l'unanimité, conformément aux documents joints en annexe.

Membres en exercice : 29  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 20

**II/ Avis de la CFVU du 17 septembre 2020**

- 1 Dispositif d'aide au numérique**  
Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de lutte contre la précarité numérique des étudiant.es au titre de l'année universitaire 2020-2021 et en complément des actions relatives aux dons d'ordinateurs reformatés issus du parc informatique de l'Université et de l'élargissement des conditions de prêt d'ordinateurs et de clefs 4 G au bénéfice des étudiant.es, il est décidé d'instaurer une aide spécifique. Cette aide prend la forme de bons d'achat remis aux étudiant.es de l'Université bénéficiaires.
- 2/ Tarif Capacité en droit (formation continue) 2020-2021**  
Nouvelle grille tarifaire en formation continue, au titre de l'année universitaire 2020-2021.
- 3/ TARIF TOEFL ET TOEIC 2020-2021**  
Tarif d'inscription pour le passage du TOEFL et TOEIC, au titre de l'année universitaire 2020-2021.

#### 4/ CONVENTIONS

UFR Droit Julie-Victoire Daubié : convention de partenariat pour la délivrance d'un Diplôme Universitaire « Droit International et Comparé » parcours délocalisé au Cambodge.

##### **IETL/ENISE – ESADSE : convention « Parcours Ergodesign® » pour la promotion 2019-2022**

Mise en place des modalités de réalisation et des dispositions financières relative à la formation d'ingénieurs « Ergodesign », formation réalisée sous le statut de l'apprentissage. Les modalités pédagogiques et logistiques restent inchangées par rapport à celles indiquées dans convention relatif à la promotion 2018-2021.

**UFR Temps et Territoires/CFA Convention de partenariat** – Licence Professionnelle « Valorisation et gestion touristique des produits des terroirs et de la gastronomie ». Assurer le développement et le fonctionnement de la Licence Professionnelle « Valorisation et gestion touristique des produits des terroirs et de la gastronomie » par la voie de l'apprentissage. La présente convention précise l'organisation pédagogique, administrative et financière de la licence professionnelle VGTPTG ainsi que les engagements respectifs de chacune des parties.

**Université Lyon 2/UFR LESLA/CFMI** : convention de partenariat pédagogique entre une collectivité locale permettant de développer dans un cadre formel leur volonté d'œuvrer conjointement afin de promouvoir l'éducation artistique en milieu scolaire.

**UFR Droit Julie-Victoire Daubié** : Convention spécifique régissant un parcours diplômant. Parcours bidiplômant ayant pour but de permettre à l'étudiant.e inscrit.e à temps plein auprès de la Faculté de droit de l'une des deux universités partenaires de compléter une séquence de formation de deuxième cycle, menant à un double diplôme comprenant une formation de base dans son établissement d'attache et une formation complémentaire dans l'institution partenaire.

#### 5/ Exonération des droits d'inscription

Exonération des droits d'inscriptions 2020/2021 pour les doctorant.es qui soutiendront avant le 31/01/2021.

Le dispositif d'aide au numérique, le tarif de la Capacité en droit, le tarif du TOEFL et TOEIC, les conventions et l'exonération des droits d'inscription sont approuvés à l'unanimité conformément aux documents joints en annexe.

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 20

#### 6/ Tarif auditeur/trice libre 2020-2021

Modification du tarif d'inscription pour les auditeurs/trices libres, au titre de l'année universitaire 2020-2021.

La modification du tarif pour les auditeur/trices libres, est approuvée à la majorité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 20


Dont :


Pour : 17

Abstentions : 3

Fait à Lyon, le 21 septembre 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2

  
Nathalie DOMPIERRE



La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.